

Avis de constitution

SOCIETE « PARE-BRISE EXPRESS COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX-PLATEAUX RUE K22
LOT 2 ILOT 1 SECTION KX PARCELLE 207, EN FACE DE LA
POLYCLINIQUE DES DEUX-PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARE-BRISE EXPRESS COTE
D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et en tous pays :-Réparations des vitres automobiles, cars, camions et tous types d'engins ;/-Tous les types de réparations des automobiles, cars, camions et tous types d'engins ;/-Achat et vente de vitres et pièces de tous types d'engins ;/-Importation et exportations des vitres et pièces accessoires automobiles, cars, camions et tous types d'engins ;/-Réalisation d'expertises et tous types de prestation liés à toute la réparation de tous types d'engins ;/-La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;/-Et plus généralement, toutes opérations import et export, commerciales, industrielles, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes. /-Et pour la réalisation de l'objet social :-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; /-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;/-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;/-La prise

de participation dans toute société existante ou devant être créée ;/-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX-PLATEAUX RUE K22 LOT 2 ILOT 1 SECTION KX PARCELLE 207, EN FACE DE LA POLYCLINIQUE DES DEUX-PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) M HANNAOUI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05622 du 06/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34018/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

